

Maladie mentale et toxicomanie : un cocktail explosif Comment désamorcer la situation?

Au Québec, nous estimons entre 33 % et 50 % le nombre de patients traités en psychiatrie qui présentent également un problème de toxicomanie. Cette situation est d'autant plus alarmante lorsqu'on sait que la consommation de drogues chez ces personnes peut provoquer une détérioration des structures du cerveau. C'est ce que nous apprenons des recherches menées par le Dr Stéphane Potvin, Ph. D., du Centre de recherche Fernand-Seguin de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, qui a présenté une conférence dans le cadre du colloque « Toxicomanie et santé mentale : comment concilier les deux réalités ? »

« **E**n plus des possibles effets au cerveau, le cocktail explosif de la maladie mentale et de la toxicomanie affecte le comportement et les réalités sociales des personnes aux prises avec cette double problématique » explique Dr Potvin. « De plus, comparativement à la population générale, les personnes atteintes de maladie mentale sont plus sensibles aux effets des drogues. Ainsi, elles deviennent plus rapidement dépendantes et ont tendance à faire plus d'abus. Il est évident que la consommation de drogues peut aggraver les symptômes de leur maladie mentale » affirme le Dr Stéphane Potvin, aussi chercheur adjoint à l'Université de Montréal. « Il est aussi essentiel de rappeler que la consommation de drogues peut être un déclencheur de maladie mentale chez une personne ayant une fragilité ou une prédisposition. La probabilité que cette personne développe un trouble psychiatrique peut augmenter quand celle-ci consomme des drogues. »

Ces faits démontrent l'importance de l'interdisciplinarité des réseaux de la santé mentale et de la toxicomanie dans le traitement de ces situations complexes. Ainsi, pendant ces deux jours, plusieurs intervenants en psychiatrie et en traitement des dépendances ont partagé leurs connaissances et leurs expériences afin d'améliorer leurs interventions auprès de cette clientèle spécifique. « Plusieurs études ont démontré l'efficacité d'un traitement intégré pour soigner les personnes atteintes de maladie mentale et qui présentent un problème de toxicomanie » explique Dr Patrick Barabé, psychiatre à la clinique Cormier-Lafontaine. « Ce colloque nous a permis de réaffirmer l'importance du travail en équipe multidisciplinaire afin d'offrir des soins adéquats à nos patients. Les services de la Clinique Cormier-Lafontaine, qui traite en même temps et dans un même lieu les problèmes de santé mentale et de toxicomanie, s'inscrivent dans ce sens. Les résultats atteints par cette clinique, mise en place il y a sept ans grâce à la collaboration du Centre Dollard-Cormier et de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, sont très encourageants. »

Organisé par la direction de l'enseignement de l'Hôpital Louis H. Lafontaine en collaboration avec le Centre Dollard-Cormier – Institut universitaire sur les dépendances, le colloque « Toxicomanie et santé mentale : comment concilier les deux réalités ? » avait lieu les 4-5-6 février dernier au centre d'enseignement Frédéric-Grünberg. Plus de 270 professionnels en santé mentale et en toxicomanie ont participé à la formation et aux différents ateliers. Les échanges et les apprentissages ont été enrichissants pour tous les participants. Bravo à tous ceux qui ont contribué au succès de ce colloque.

Catherine Dion

agente d'information – relations médias



Docteur Patrick Barabé, président du comité scientifique du colloque, souhaite la bienvenue aux participants.

Sommaire

- 2 • Conseil d'administration du 20 janvier 2009
- Nomination à la DSI – M^{me} Sylvie Deschênes
- Stage en travail social – Projet de collaboration interservice
- 3 • Le PTI est arrivé!
- 4 • Défi Ici ça marche – Les vainqueurs
- Resto du coin – Parce qu'on les aime!
- Un beau début d'année!
- Il y a un poète dans la maison!



Docteur Stéphane Potvin présente ses derniers résultats de recherche lors de l'atelier « Schizophrénie et toxicomanie : vers un changement de perspective ».

Conseil d'administration du 20 janvier 2009

Interventions du public

Monsieur Pierre Turgeon, président du syndicat CSN catégories 2, 3 et 4, demande le retrait du projet d'appréciation de la contribution du personnel. Le syndicat dépose une pétition pour appuyer sa demande. Messieurs Gilles Lépine et André Lemieux, respectivement président et directeur général, expliquent l'importance de la participation à cette démarche qui vise la reconnaissance de la contribution des employés à l'atteinte des objectifs organisationnels. Monsieur Lépine suggère à monsieur Turgeon de poursuivre le dialogue avec la Direction afin de cerner les nombreuses dimensions de la démarche.

Bilan d'occupation aux unités de traitement intensif

Le 12 janvier dernier, le pourcentage d'usagers hospitalisés plus de soixante jours dans les unités de traitement intensif était de 55 % (soit 66 lits sur 121 lits occupés). Dans nos deux ressources temporaires d'hébergement, 18 personnes étaient en attente d'une place en CHSLD dans l'une, et 18 personnes demeureraient dans la seconde. Enfin, l'occupation était de 11 personnes (sur une capacité de 11) pour la ressource dépannage-évaluation-intervention (la maison Sainte-Claire).

Renouvellement des statuts et privilèges des membres du CMDP

Le conseil d'administration a renouvelé les statuts et privilèges des médecins et dentistes qui œuvrent dans l'établissement, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2009, pour une période de trois ans.

Planification stratégique 2009-2012

Les membres du comité de direction ont récemment défini les paramètres généraux du prochain exercice de planification stratégique 2009-2012. Une démarche est en cours afin de sélectionner une firme de consultants qui sera en mesure d'accompagner l'établissement. Pour ce faire, un appel de proposition a été lancé et les propositions soumises font actuellement l'objet d'une analyse.

Prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le 17 février 2009 à 18 h 30.

Jean Lepage

conseiller aux communications
et aux relations avec la communauté

STAGE EN TRAVAIL SOCIAL

Projet de collaboration interservice

Le Centre de recherche de Fernand-Seguin de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, le programme des troubles anxieux et de l'humeur ainsi que la discipline du travail social sont heureux de s'associer afin d'accueillir M^{me} Julie Bellavance, étudiante à la maîtrise de l'Université Laval. Les travaux de recherche de madame Bellavance portent notamment sur une clientèle atteinte du syndrome de Gilles de la Tourette avec des difficultés d'intégration sociale.

Ce projet est innovateur puisqu'il implique une cosupervision interdisciplinaire et une collaboration

du programme des troubles anxieux et de l'humeur, du Centre de recherche Fernand-Seguin et de la discipline du travail social. Nous réitérons ainsi notre volonté à mieux répondre aux nouvelles exigences du milieu en renforçant nos liens avec les différentes écoles de travail social.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Julie et tout le succès dans son stage.

Pâquerette Gendron

chef de la discipline du travail social



De gauche à droite : Yvan Martineau, travailleur social cosuperviseur, Julie Bellavance, stagiaire en travail social, Pâquerette Gendron, chef de la discipline du travail social, Kieron O'Connor, directeur du Centre d'études sur les troubles obsessionnels compulsifs et les tics et professeur associé au département de psychiatrie de l'Université de Montréal, Nicole Laferrière, chef clinico-administratif du programme des troubles anxieux et de l'humeur, Karine Bergeron, coordonnatrice au recrutement du Centre d'études sur les troubles obsessionnels compulsifs et les tics, Nathalie Koszegi, coordonnatrice de recherche et psychologue.



— *Nomination* —
DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS

Sylvie Deschênes

Adjointe à la direction
des soins infirmiers

Il me fait plaisir de vous annoncer la nomination de madame Sylvie Deschênes à titre d'adjointe à la direction des soins infirmiers. M^{me} Deschênes est en fonction depuis le 2 février 2009.

Madame Deschênes est détentrice d'un baccalauréat en sciences infirmières de l'Université de Montréal. Elle œuvre dans notre établissement depuis 1984. M^{me} Deschênes a occupé un poste de chef d'unité pendant sept ans. De plus, elle a occupé des postes d'assistante chef d'unité, d'infirmière chef d'équipe et d'infirmière dans plusieurs services de l'organisation.

Dans le cadre de ses fonctions, elle assumera entre autres la responsabilité de la gestion des opérations des activités cliniques et administratives de la direction des soins infirmiers. Elle assurera aussi la gestion du service de la coordination d'activités et de la planification de la main-d'œuvre infirmières et infirmières auxiliaires.

Son intérêt marqué pour la qualité des soins et services et le développement de la pratique infirmière, son expertise acquise au fil des ans en soins infirmiers et son désir de relever ce nouveau défi sont des atouts qui l'aideront dans ses nouvelles fonctions.

Nous sommes très heureux de l'accueillir dans l'équipe de la direction des soins infirmiers et lui assurerons notre entière collaboration. Nous sommes certains qu'elle assumera avec brio ses nouvelles fonctions.

Geneviève Ménard

directrice des soins infirmiers

Le PTI est arrivé !

L'entrée en vigueur de la Loi 90 en 2003 a entraîné une redéfinition des champs d'exercice des professions de la santé et un partage de certaines activités faisant appel à la collaboration interprofessionnelle pour mieux répondre aux besoins de santé de la population. Le champ d'exercice de l'infirmière est défini à l'article 36 de la *Loi sur les infirmières et infirmiers* (L.I.I.) :

L'exercice infirmier consiste à évaluer l'état de santé d'une personne, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitements infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie ainsi qu'à fournir les soins palliatifs.



Dès lors, il devenait impératif pour l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) de créer une norme de documentation afin de consigner au dossier de l'utilisateur le plan thérapeutique déterminé par l'infirmière suite à son évaluation et les ajustements subséquents selon l'évolution clinique de l'utilisateur. Le plan thérapeutique infirmier (PTI) présente le profil évolutif des besoins et problèmes prioritaires de l'utilisateur ainsi que les directives infirmières afin d'en assurer le suivi clinique. C'est ainsi qu'en avril 2006, le bureau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec adoptait la norme de documentation du PTI et déterminait que l'implantation de la norme devait être complétée au 1^{er} avril 2009.

L'Hôpital Louis-H. Lafontaine a assumé avec sérieux l'intégration du PTI dans la pratique professionnelle des infirmières et s'est soucié d'effectuer l'arrimage avec le modèle de coordination épisode soins et service (CESS) afin d'assurer cohérence et liaison. Des outils cliniques, dont le référentiel, ont été créés afin de faciliter cet arrimage; d'autres outils

sont présentement en développement ou à l'essai sur les unités de soins et seront bientôt disponibles pour les unités selon leur programmation spécifique.

L'implantation du PTI va donc bon train : les journées de formation à l'intention des infirmières se sont terminées au début décembre et d'autres journées sont prévues pour les infirmières et les infirmiers qui n'auront pu y assister. Déjà, sur les unités de soins et aux secteurs ambulatoires, les infirmières mettent en pratique la nouvelle norme documentaire instituée par l'OIIQ. Des activités de suivis individuelles ou de groupes sont également amorcées par les conseillères cliniciennes en soins infirmiers auprès des infirmières des secteurs hospitaliers et ambulatoires.

**Les Consultants
Longpré et associés**

**Programme
d'aide aux employés
(PAE)**

514 843-7009

1-800-567-2433

Accessible 24 / 24

L'appropriation d'un tel outil clinique s'avère être l'occasion d'échanges, de réflexions et de discussions cliniques intenses entre infirmières. Le PTI permet de cibler de façon précise les problèmes et besoins prioritaires des usagers et de définir les interventions en vue d'y répondre avec rapidité et efficacité par les directives infirmières au plan de travail des préposés aux bénéficiaires. Le profil évolutif de l'utilisateur est présenté d'une façon claire et structurée de sorte que tous les professionnels intervenants auprès d'un usager sont en mesure de retracer facilement l'évolution clinique de ce dernier.

En conclusion, jusqu'à ce jour, nous dressons un bilan positif de l'implantation du PTI dans notre institution : la stratégie d'implantation a été efficace et aidante pour les infirmières qui se sont engagées dans ce processus en démontrant un intérêt et un engagement exceptionnels.

Guylaine Blais
conseillère clinicienne en soins infirmiers

En collaboration avec:
Denise Grégoire
conseillère clinicienne en soins infirmiers

Janique Beauchamp
conseillère clinicienne en soins infirmiers
volet recherche et évaluation de la qualité



Les centres d'abandon du tabagisme

Toutes les raisons sont bonnes
pour arrêter de fumer.

Avez-vous la vôtre?
Appelez-nous pour prendre rendez-vous !

Défi



www.defitabac.ca

Un beau début d'année !

Le 8 janvier dernier, s'est tenue la fête annuelle de la DSRHC. Malgré la mauvaise température, plus de 100 personnes ont pris part à la fête. Plusieurs prix sont venus agrémenter cette rencontre.

Un gros merci à nos commanditaires : Loblaw's Sherbrooke Est, le restaurant-traiteur Beauchesne, les restaurants Barroso, Cupidon D'Or, Piazzetta, Casa-Pescara, la brasserie Aurora, la pharmacie Line Blouin et la station service Marquis (Shell).

Le comité organisateur pour la DSRHC



Il y a un poète dans la maison

Il vous proposera son recueil de poésie à la cafétéria le 24 février durant l'heureur du dîner et du souper. Il a pour nom Damien Larocque.

Venez le rencontrer.



Comité organisateur

Lucie Léveillé, Mélanie Landry, Suzie Lanouette, René St-Germain, Serge Lapointe, Serge Lacoursière et Gilles Boileau.

Un merci particulier pour Line Poulin du service des loisirs et à Alain Bilodeau pour leur aide technique.

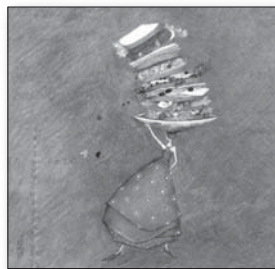


Parce qu'on les aime!

En ce mois de l'amour, tombez sous le charme de nos **nouveaux sandwichs** frais du jour en vente exclusivement au **Resto du coin** (pavillon Bourget) ! Nos variétés colorées aux mille et une saveurs sauront réchauffer votre cœur et égayer votre pause repas. Profitez-en pour inviter vos collègues et amis et restez à l'affût car d'autres nouveautés sont à venir au restaurant.

Toujours pour mieux vous servir!

Les membres du service des activités d'alimentation



Les vainqueurs

Il y a eu remise du trophée perpétuel pour les vainqueurs du Défi « Ici ça marche » de 2007 et 2008. Monsieur Denis Lessard a reçu les honneurs le 20 janvier dernier au nom des participants de l'Hôpital Rivière-des-Prairies. Deux plaques souvenir identifiant les vainqueurs pour les défis de 2007 et de 2008 lui ont également été remises et seront fièrement exposées à l'Hôpital Rivière-des-Prairies. Tous se sont donnés rendez-vous pour relever à nouveau le défi l'automne prochain.

Félicitations aux gagnants!

François Massé

chef du service de santé et de sécurité du travail



De gauche à droite : Messieurs François Massé, chef du service de santé et de sécurité du travail de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, Denis Lessard, conseiller en santé et sécurité au travail à l'Hôpital Rivière-des-Prairies et Michel Gauvin, conseiller, gestion des ressources humaines, santé et sécurité du travail à l'Institut Douglas.

Journal information

Hôpital Louis-H. Lafontaine

COURRIEL

journalinformation.hlhl@ssss.gouv.qc.ca

Coordination : Annie Hulmann

514 251-4000, poste 3407

Direction artistique : Marcel Bélisle

514 251-4000, poste 2275

Impression : Alain Archambault

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 1701-3518

Le Journal information est publié à 1500 copies.

Les opinions exprimées dans ce journal n'engagent que les auteurs.

© Hôpital Louis-H. Lafontaine

Marché aux puces

BEAU CONDO 3 1/2, Villeray, métro Jarry, entièrement renové en 2001, 800 p², demi sous-sol, planchers flottants, 129 000\$. 514 274-6199



POUR LE NUMÉRO 5 DU 26 FÉVRIER PROCHAIN,

la date butoir pour la remise des textes:

LE 16 FÉVRIER À MIDI.